

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

République Tunisienne  
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi  
Agence Nationale Pour l'Emploi et le Travail indépendant

Projet Services Publics Pour L'emploi En Tunisie-  
D'une Approche De Masse A Une Approche Axée Sur La Clientele

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN  
PASSATION DES MARCHES**

Cet Avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié le 08 Mai 2019 sur le site de la Banque Africaine de Développement [www.afdb.org/fr](http://www.afdb.org/fr) et le Développement Business, le 11 Mai 2019 sur le site de l'ANETI [www.emploi.nat.tn](http://www.emploi.nat.tn) et le journal : la Presse de Tunisie le 11 et le 12 Mai 2019.

Le Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi a reçu de la Banque africaine de développement un de don en vue d'un financement au titre du FOND DE TRANSITION POUR LA RÉGION MENA : Services Publics pour l'Emploi en Tunisie – d'une approche de masse à une approche axée sur la clientèle.

L'objectif global du projet est de Favoriser l'insertion des jeunes et leur autonomisation dans les services publics pour l'emploi, en proposant un encadrement professionnel et des services personnalisés à la fois aux demandeurs d'emploi et aux jeunes entrepreneurs dans les régions défavorisées de Tunisie.

Le Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce don pour financer le contrat de services d'un Consultant individuel, expert en passation des marchés, pour l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du Projet, l'expert(e) en passation des marchés veillera à ce que tous les marchés passés dans le cadre du projet se fassent conformément aux règles et procédures de la BAD, à l'accord de don et aux spécifications requises, et qu'ils soient conformes aux budgets et aux objectifs globaux du projet.

- Appuyer la préparation par l'U.G.P. de la version initiale du "Plan de passation des marchés" du Projet et ses mises à jour périodique, approuvées par la Banque.
- Assister le Coordonnateur dans la finalisation d'un Plan des décaissements des ressources couvrant les marchés programmés au Plan de passation approuvé.
- Examiner en amont, pour les marchés soumis à l'avis de non-objection préalable de la Banque, tous les documents préparatoires en vue de s'assurer de leur conformité aux règles établies (Plan de passation, Accord de financement, Procédures de passation, Rapport d'évaluation, selon le cas) et aux conditions d'approbation éventuelle par la Banque.
- Appuyer l'équipe du Projet dans la préparation des Dossiers de marchés pour l'acquisition de fournitures et des services, et des Demandes de propositions pour la sélection des consultants.
- Veiller à la qualité des dossiers élaborés pour l'acquisition des fournitures et des services ou des services de consultants, et s'assurer en particulier que : i) les spécifications (pour les marchés de fournitures et de services) et les termes de référence (pour les marchés de

consultants) ne comportent pas de conditions ou de formalités contraires aux principes de concurrence, d'égalité et de transparence ; et que ii) les modalités d'attribution des marchés sont conformes aux Règles et Procédures applicables aux dossiers de passation.

- Assister l'UGP à modéliser les documents de passation et de gestion des marchés et, si nécessaire, à formaliser les principales procédures de passation appliquées dans le Projet.
- Veiller à ce que les dossiers de marchés finalisés reçoivent les approbations nécessaires selon les conditions du Projet, les règles de contrôle des marchés et les exigences de l'Accord de financement.
- Assurer la revue et la validation des projets d'avis spécifiques de passation de marchés, d'avis de manifestation d'intérêt et de demandes de prix, en veillant à suivre leur publication et la réception des soumissions et propositions ou des offres de prix, ainsi que la préparation des documents éventuellement requis pour la réception et l'ouverture des plis des soumissions ou propositions.
- Appuyer, le cas échéant, les travaux des Comités d'évaluation, donner les éclaircissements nécessaires et contribuer à l'élaboration des rapports d'évaluation, en vue de l'approbation interne de ces rapports et des propositions d'attribution, avant leur soumission à la non-objection de la Banque.
- Aider à traiter les correspondances liées au processus de passation des marchés et à fournir en temps utile les réponses aux demandes d'éclaircissements, aux plaintes et aux questions soulevées lors de la passation des marchés.
- Fournir toute assistance ponctuelle au Coordonnateur et, le cas échéant, au secrétariat de la Commission de contrôle des marchés, en cas de requête exprimée relativement aux dossiers de marchés soumis à la Commission.
- Assister l'UGP à apporter les clarifications, compléments et éclaircissements nécessaires aux divers documents et rapports, le cas échéant, en réponse aux observations et suggestions des Commissions de contrôle des marchés et de la BAD.
- Suggérer l'UGP toute proposition de solution alternative pouvant résoudre des difficultés ou des problèmes rencontrés et restés non résolus lors du processus de passation.
- S'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations requises, ainsi que leurs garanties éventuelles de soumission, aussitôt après la décision d'attribution du marché ou de la conclusion du contrat de marché.
- Assister l'UGP dans le traitement des recours reçus des soumissionnaires concernant l'attribution des marchés, en veillant à ce que les réponses appropriées soient fournies et que les recours ont été traités à la satisfaction des parties concernées.
- Fournir un appui technique à l'UGP dans l'élaboration du Procès-verbal des négociations avec les Consultants, et un appui juridique dans l'élaboration des contrats de marchés, en prenant les initiatives nécessaires pour qu'ils soient finalisés, approuvés, signés et notifiés dans les délais prévus.
- Aider le Coordonnateur dans la mise en place d'un dispositif (physique ou électronique) de classement des dossiers de marchés, permettant l'accès aux documents courants et facilitant leur consultation aussi bien par les membres de l'UGP que par les missions de suivi, de revue et d'évaluation du Projet.
- Conseiller l'UGP en cas de besoin exprimé relativement à la réception des livrables ou des prestations liés à des marchés en cours d'exécution. Et ce, tant au plan de leur conformité, de leur qualité ou de leur pertinence.
- Assister l'UGP dans l'interprétation des conditions contractuelles en cas de différend

survenu lors de l'exécution des contrats de marché, ainsi qu'en cas de nécessité d'un avenant au marché passé ou de la passation d'un marché négocié.

- Apporter toute assistance aux missions de suivi, de revue et d'évaluation du Projet diligentée par la Banque ou par les instances habilitées de contrôle et d'audit des marchés.
- Dresser, chaque trimestre, la situation sommaire de la passation des marchés du Projet.

La durée prévue pour la réalisation de ce service est de dix huit (18) mois. La mission nécessitera en moyenne deux hommes jours par semaine.

Le Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, à travers son Unité de Suivi du Projet, invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent faire acte de candidature en fournissant les informations adéquates sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (CV détaillé, copies de diplômes et attestations, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.) à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par de la Banque Africaine de Développement, (Edition Mai 2008 et révisée en Juillet 2012)», qui est disponible sur le site web de la Banque. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir.

Le candidat devra :

- L'expert en passation des marchés doit remplir les conditions minimales suivantes :
- Etre titulaire d'une maîtrise ou diplôme d'enseignement supérieur en Ingénierie, économie, droit, finance, passation de marchés, commerce et administration publique ou tout autre formation équivalente dans un de ces domaines ;
- Avoir au minimum sept (7) ans d'expérience professionnelle dont au moins cinq (5) en passation des marchés.
- Avoir une expérience d'au moins trois (3) ans spécifiques en qualité d'expert en Passation des Marchés dans le cadre d'un projet financé par un bailleur de fond comme la BAD.
- Avoir une bonne maîtrise des règles et procédures de passation des marchés des bailleurs des fonds comme la BAD.
- Avoir une bonne connaissance des procédures nationales de passation des marchés, notamment les dispositions du décret N°1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics.
- Disposer d'une expérience dans un projet sur financement Banque Africaine de Développement ou une institution similaire serait un atout majeur.
- Avoir une bonne expérience générale des contrats et une connaissance et une compréhension suffisante des politiques de la BAD, ainsi que du cycle du projet de la BAD.
- Maîtriser des applications logicielles couramment utilisées (World, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de communications tels que les courriels.
- Avoir une bonne expression orale et écrite en français et avoir une grande aptitude à communiquer et à travailler en équipe.
- Être d'une bonne intégrité professionnelle.

Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

La sélection du Consultant se fera selon les critères et le barème suivants :

1. Qualification générale et adéquation pour la mission proposée : 20 points
2. Expérience similaire dans le domaine d'expertise de la mission

décrit dans les Termes de référence (et compréhension des Termes de référence si requise)	: 60 points
3. Expérience avec la Banque ou d'autres Bailleurs de fonds internationaux	: 10 points
4. Capacité linguistique	: 05 points
5. Connaissance de la région (environnement de la mission) au cas où le Consultant exécute la mission dans un pays membre	: 05 points
Total.....	100 Points

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous (**Unité des Achats et des Marchés Publics : 2ème Etage/ E-mail : mahbouba.tiss@emploi.nat.tn**) aux heures de bureau suivantes : **du lundi au vendredi (de 08H00 à 13H00, heures locales)**.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **Mercredi 21 Aout 2019 à 10h 00mn**, heures locales et porter expressément la mention : «Sélection d'un Consultant individuel - expert en passation des marchés».

Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant  
 Adresse : 19, Rue Asdrubal 1002- Tunis  
 Personne à contacter : Mme Galaoui Najet  
 Téléphone : (00216) (00216) 50517807/0021671784640  
 Fax : (00216) 71784640  
 E-mail: galaoui\_najet @yahoo.fr